

Les crédits

En janvier 1994, le chômage au Canada se situait toujours autour de 11,5 p. 100, et pour le Québec il était toujours de 12,5 p. 100. Cela signifie qu'il y a au Canada, actuellement, 1,6 million de chômeurs, dont 425 000 chômeurs au Québec. Cela est inacceptable et constitue pour les esprits honnêtes une situation d'urgence face à laquelle on ne peut rester indifférent, à laquelle nous devons tous réagir et face à laquelle nous devons tous bouger.

D'ailleurs, le Parti libéral du Canada l'avait bien compris, semble-t-il, lors de la rédaction—parce qu'il faut bien se situer dans le temps—du livre rouge qu'il présenta à l'électorat lors de la dernière campagne électorale d'octobre 1993.

On peut y lire, à la page 13, le texte suivant:

[...] le pays va à la dérive: 1,6 million de Canadiens sont sans emploi, ils sont des millions à recevoir l'aide sociale, et 1 million d'enfants n'ont pas le minimum vital, les dépôts de bilan et les fermetures d'usines atteignent un chiffre record.

Notre première ambition est d'aider à trouver des solutions et à créer des débouchés pour les Canadiens.

Un slogan facile fut servi à satiété à la population canadienne, «jobs, jobs, jobs», et suscita, dans l'esprit de bon nombre, surtout dans les Maritimes et en Ontario, des espoirs de voir enfin le gouvernement prendre en main, selon sa prétention, cette économie qui va à la dérive, tel que déjà mentionné.

À ce stade-ci, vous me permettez une petite parenthèse pour déplorer le fait que cette façon d'agir devient, semble-t-il, contagieuse. Quand on voit le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, se lancer dans des promesses démagogiques, dans des promesses faciles, dans des promesses sur lesquelles il n'a aucun contrôle, il y a un dénominateur commun dans cette attitude: partout, nous voyons des libéraux se permettre un tel comportement. Mais soyez sans crainte, monsieur le Président, les Québécois et les Québécoises en ont vu d'autres; ils ne se permettront pas cette naïveté et ne seront pas dupes; ils sauront juger ces gens qui sont là depuis neuf ans et qui ont laissé cette situation se détériorer.

• (1255)

Revenons à la scène fédérale, celle qui nous occupe et qui nous préoccupe de façon immédiate. Qu'en est-il maintenant des agissements des libéraux face aux engagements qu'ils avaient pris par écrit, dans leur livre rouge. Qu'en est-il, monsieur le Président? Il en est que c'est un fossé énorme que nous constatons entre la parole, les écrits et les actes. Que ressort-il de ces engagements? Il en ressort un programme d'infrastructures, d'un océan à l'autre, dans lequel le gouvernement investira, semble-t-il, 2 milliards de dollars, avec la collaboration des gouvernements provinciaux et des gouvernements municipaux. Combien créerons-nous d'emplois, face aux 1 600 000 chômeurs? Nous créerons, semble-t-il, 45 000 emplois temporaires. Combien au Québec pour les 425 000 chômeurs? Il s'agira de 15 000 emplois temporaires. Il faut bien être conscients qu'il s'agit là de la mesure proposée par ce gouvernement, suite à tous ses engagements, 45 000 emplois temporaires, parmi lesquels il faut compter, quand on dit emplois, emplois créés certes, mais emplois aussi maintenus, que l'on calcule dans les 45 000 emplois.

Il y a bien le Service jeunesse dont on parle aussi dans le livre rouge. Voici ce qu'on en dit à la page 33: «Les moins de 25 ans ont les perspectives d'avenir les plus sombres. Un gouvernement

libéral leur redonnera espoir en mettant sur pied un Service jeunesse avec 10 000 participants par an.» Savez-vous, monsieur le Président, combien il y avait de chômeurs âgés de moins de 25 ans le mois dernier au Canada? Il y avait 428 000 chômeurs au Canada de moins de 25 ans, représentant 18 p. 100 de cette population, et ce pourcentage et ce nombre ne font qu'augmenter de mois en mois. Que propose-t-on? Un Service jeunesse qui aura quatre grands mandats: le service à la communauté; la découverte à la compréhension du Canada, tel qu'exprimé par mon collègue, le député de Lachine—Lac-Saint-Louis, la semaine dernière en cette Chambre; la sensibilisation à l'environnement; et le développement personnel.

C'est bien beau, c'est bien intentionné, mais on en a vu d'autres, des Katimavik, on en a déjà vu des patentes de sénateurs, mais ce n'est pas de cela dont la population canadienne a besoin, dont la population québécoise a besoin, notamment les jeunes dont on vient de parler. On a besoin de mesures concrètes de création d'emplois, pour répondre à leurs besoins, pour leur redonner dignité et, dans le cas des jeunes, leur redonner espoir dans leur avenir collectif et dans leur avenir personnel.

Ce ne sont pas des Katimavik dont on a besoin, mais on sait combien cela pourrait être intéressant, à la veille d'un référendum, d'encadrer ainsi les jeunes, qui sont dans un état de vulnérabilité surtout au Québec, à la veille d'un référendum, pour les conditionner comme il faut, pour leur faire voir combien on s'occupe d'eux, combien c'est intéressant de vivre dans ce pays hautement démocratique, où on ne trouve pas d'emplois pour eux. On sait tout ce qu'on peut faire avec cette clientèle pour gagner quelques votes de plus en faveur du maintien du Québec dans la dépendance canadienne.

Nous voyons donc que dans ces deux cas, face à un même problème qui s'appelle le chômage, le très grave problème du chômage qui assaille l'économie canadienne et les citoyens, les habitants du Canada, tout ce qu'a réussi à trouver ce gouvernement jusqu'à maintenant, ce sont des demi-mesures. On retrouve les infrastructures d'un côté, le Service jeunesse de l'autre, des choses qui passent à côté du sujet, qui ne règlent véritablement pas la question, mais qui peuvent être décrites comme une espèce de poudre aux yeux, des pseudo-solutions à des problèmes que le gouvernement ne semble pas du tout en mesure de régler, contrairement à ses prétentions.

Il en est de même de cette attitude profonde en matière de science et technologie où on nous parle de l'autoroute électronique, mais où on fait quoi? Quel est le plan d'action? Quels sont les budgets qui sont affectés? Tout ce que l'on sait, depuis le 25 octobre 1993, c'est que le ministre responsable, le ministre de l'Industrie, a récemment créé un comité consultatif qui étudiera la question de l'autoroute électronique, et ce, à huis clos. Pendant ce temps-là, nos voisins américains font un plan d'action relativement bien défini, semble-t-il, et ce plan d'action a toute la caution, tout l'appui du vice-président américain.

• (1300)

Nous, nous nommons, sans savoir où on va, un comité consultatif qui, jusqu'à nouvel ordre, siégera à huis clos: c'est ça l'autoroute électronique du Canada, monsieur le Président. Cela illustre très bien l'attitude de ce gouvernement dont on ne sait ni d'où il vient ni où il va.